

val de gâtine

Des finances stabilisées

Le dernier conseil communautaire de Val de Gâtine (en date du 23 février), a permis l'approbation des comptes de gestion et le vote des comptes administratifs 2020, suite à une présentation de Florence Xhaard, agent comptable des finances publiques à la Trésorerie de Coulonges-Val d'Égray et de Jean-Pierre Rimbeau, le président. Ce dernier précise « que 2020 aura été un bon exercice. L'état des finances est satisfaisant pour pouvoir faire face aux engagements que nous nous sommes fixés. L'important est que les finances soient stabilisées, c'est rassurant, même s'il nous faut encore un ou deux exercices pour bien les asseoir. Mais naturellement nous subissons aussi l'impact de la crise sanitaire ».

Piscine de Coulonges. Au chapitre des investissements qu'il va falloir honorer en 2021,

la piscine d'intérêt communautaire de Coulonges-sur-l'Autize qui ouvrira pour l'été prochain. La réhabilitation de la piscine suit un cours normal et dont le calendrier des travaux est respecté.

Les finances ont aussi permis d'engager le multi-accueil de Champdeniers, dont les travaux ont débuté ces jours-ci. L'étude d'un multi-accueil à Saint-Pardoux-Soutiers se poursuit.

« La communauté va également consentir des efforts conséquents sur la voirie », indique Jean-Pierre Rimbeau.

Taux d'imposition. Accord de l'assemblée communautaire pour ne pas appliquer d'augmentation sur les taux 2020.

Budget primitif. Le budget principal et les budgets annexes ont été adoptés par les délégués communautaires.